

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE DES SPORTS ET DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES

**ARRÊTÉ PORTANT ATTRIBUTION DU BREVET PROFESSIONNEL DE LA
JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT**

Le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse, la ministre des sports et des jeux Olympiques et Paralympiques,

Vu le code de l'éducation et, notamment, les articles L. 335-5 et L. 335-6,

Vu le code du travail, notamment l'article L. 6111-1,

Vu le code du sport, notamment les articles D. 212-20 et suivants,

Vu le décret n° 2010-1582 du 17 décembre 2010 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'État dans les départements et les régions d'outre mer, à Mayotte et à Saint Pierre et Miquelon,

Vu le décret n° 2019-894 du 28 août 2019 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'Etat en Guyane,

Vu le décret n° 2020-1542 du 9 décembre 2020 relatif aux compétences des autorités académiques dans le domaine des politiques de la jeunesse, de l'éducation populaire, de la vie associative, de l'engagement civique et des sports et à l'organisation des services chargés de leur mise en œuvre,

Vu l'arrêté du 04/04/2018 portant création de la mention Ski nautique-wakeboard, disciplines associées et tous supports de glisse tractés du BPJEPS, spécialité Educateur sportif,

Vu le procès verbal établi à l'issue de la délibération du jury le 10/01/2023,

ARRÊTE

Article 1^{er}.- Le brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport, spécialité Educateur sportif mention Ski nautique-wakeboard, disciplines associées et tous supports de glisse tractés option traction bateau est attribué aux personnes dont les noms suivent :

N° du diplôme	Genre, nom et prénom	Date et lieu de naissance
Madame	BERTHO	Emma
Monsieur	CARRIÉ	Thibault
Monsieur	DAHBI	Kyrian
Monsieur	DELPY	Anthony
Monsieur	GUERIN	Clément
Monsieur	HUC	Florian
Monsieur	LE GALL	Matéo
Monsieur	LEPINE	Hugo
Monsieur	LOREILLE	Ludovic
Monsieur	MARCHIO	Julien
Monsieur	MULLER	Killian
Monsieur	PEREZ	Thomas
Madame	PICOT	Daphnée
Monsieur	PIERCHON	Hugues
Monsieur	PLOIX	Maxime
Monsieur	PRAT	Corentin



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE DES SPORTS ET DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES

Monsieur	QUICK	Noah
Madame	SANSON	Simina
Monsieur	SIVORI	Gatien
Monsieur	STEVEN PICOT	Steven
Monsieur	TOPOUZIAN	Romain

Article 2.- La rectrice de région académique de Nouvelle-Aquitaine est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à BRUGES, le 10/01/2023

Pour la Rectrice de la région académique Nouvelle-Aquitaine,
Rectrice de l'académie de Bordeaux,
Chancelière des Universités, et par délégation,
Conseillère d'Animation Sportive



Emmanuelle DJADJO